

## ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 068/2026

**OBJET : AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES** - Autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire le 18 avril 2026 à l'occasion de la soirée « J'AAM de Chauc » organisée par l'Association Arts et Musique.

**Le MAIRE de CHAUCONIN-NEUFMONTIERS,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2212-4,

**VU** les articles L.3321-1 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique,

**VU** l'arrêté préfectoral 2014 DSCS DB 104 du 31 mars 2014 fixant les horaires des débits de boissons et restaurants,

**VU** la demande présentée en date du 23 mars 2026 par l'Association Arts et Musique représentée par M. Legris Philippe, Président, en vue d'être autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire le 18 avril 2026 dans le cadre de la soirée « J'AAM de Chauc ».

### ARRÊTÉ

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

L'Association Arts et Musique de Chauconin-Neufmontiers représentée par M. Legris Philippe, Président est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire à Chauconin-Neufmontiers (77124) le 18 avril 2026 à l'occasion de la soirée « J'AAM de Chauc » qui se déroulera en salle polyvalente.

**ARTICLE 2 :**

La présente autorisation est délivrée pour le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> groupe de boissons (boissons non alcoolisées, boissons fermentées non distillées et vins doux naturels).

La présente autorisation est délivrée pour la soirée « J'AAM de Chauc » du 18 avril 2026 de 19h00 à 03h00 le 19 avril 2026.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN (77000) – 43, rue du Général de Gaulle dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le tribunal administratif peut être aussi saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**ARTICLE 4 :**

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Le commissariat de police de Meaux
- L'Association Arts et Musique

Fait à CHAUCONIN-NEUFMONTIERS, le 08 avril 2026.

La Maire,  
Marie Leal

